

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

JUILLET - AOUT 2020

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

Date de parution : 28 septembre 2020

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2020

2020 - 07 - 61	FIXATION DES TAUX COMMUNAUX 2020	P. 7
2020 - 07 - 62	APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2019	P. 8
2020 - 07 - 63	ASSUJETTISSEMENT A LA TVA DES BUDGETS M49 « EAU POTABLE » ET « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »	P. 12
2020 - 07 - 64	APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020	P. 13
2020 - 07 - 65	APPROBATION DES MESURES D'EXONERATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUITE A LA POLITIQUE DE CONFINEMENT DECIDEE PAR LE GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE COVID 19	P. 17
2020 - 07 - 66	APPROBATION DES MESURES D'EXONERATION DES LOYERS DESTITULAIRES DE BAUX COMMERCIAUX, ADMISTRATIFS OU PROFESSIONNELS SUITE A LA POLITIQUE DE CONFINEMENT DECIDEE PAR LE GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE COVID 19	P. 18
2020 - 07 - 67	APPROBATION DES MESURES D'INDEMNISATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES SUITE A LA POLITIQUE DE CONFINEMENT DECIDEE PAR LE GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE COVID 19	P. 19
2020 - 07 - 68	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU PROFIT DES ASSOCIATIONS – ANNEE 2020	P. 20
2020 - 07 - 69	SUBVENTION CONVENTIONNELLE AU PROFIT DE L'INSTITUT DU MONDE DE L'OLIVIER	P. 26
2020 - 07 - 70	SUBVENTION CONVENTIONNELLE AU PROFIT DU COMITE DE GESTION DU CENTRE REGIONAL DE LA BOULE SPORTIVE ET DE LA PETANQUE	P. 26
2020 - 07 - 71	AFFAIRES FONCIERES MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 10/02/2020 CONCERNANT LA VENTE DE TERRAINS PAR GMI A LA COMMUNE DE NYONS	P. 26
2020 - 07 - 72	AFFAIRES FONCIERES ACQUISITION DE TERRAINS DE LA SAFER	P. 27
2020 - 07 - 73	AFFAIRES FONCIERES ZAC DU GRAND TILLEUL : APPROBATION D'UN COMPROMIS DE VENTE AVEC LA SAS ENVIRO WAY (AERAQUA FILTRATION) – LOT N° 30	P. 27
2020 - 07 - 74	CONVENTION DE COORDINATION ENTRE LA MAIRIE (POLICE MUNICIPALE) ET LA PREFECTURE (GENDARMERIE)	P. 28
2020 - 07 - 75	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS - PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES -	P. 28

2020 - 07 - 76	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D.) -	P. 29
2020 - 07 - 77	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES - COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES -	P. 30
2020 - 07 - 78	APPROBATION DE LA PROLONGATION DES AUTORISATIONS D'EMISSION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE TELEVISION DE LA DROME	P. 30
2020 - 07 - 79	AFFAIRES FINANCIERES Approbation du remboursement de repas de cantine	P. 30
2020 - 07 - 80	AFFAIRES DU PERSONNEL Tableau du personnel	P. 31

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

2020 - 07 - 79	ELECTIONS SENATORIALES 2020 Désignation des délégués du Conseil Municipal	P. 33
-----------------------	--	-------

DECISIONS

N° 47 du 3 juillet 2020 relative à une convention avec Mme Natasha NICOLAS, auto-entrepreneuse (NYONS), pour la mise en place d'un Marché Bio de 8 heures à 13 heures les samedis matin, Square Barthélémy Chavet. Durée : un an, à compter du 1 ^{er} juillet 2020. Tarif : 50 € par demi-journée, sur la base de 52 samedis.	P. 35
N° 48 du 6 juillet 2020 relative à une convention avec l'Association « LE CEDER » (NYONS), pour le prêt de toilettes sèches durant les concerts de Festiv'été au Théâtre de Verdure. Durée : du 6/07/2020 au 31/08/2020. Dépense : 200 € T.T.C.	P. 36
N° 49 du 7 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « AMPLI TUBES » (LE THOR – 84250), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « DJED TRIO », le mardi 21 juillet à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 650 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 37
N° 50 du 7 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « LA LIVE BOX » (GRENOBLE - 38000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « PARIS MONTMARTRE », le mardi 4 août à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 300 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 38
N° 51 du 7 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « EN AVANT POUR DEMAIN » (COMBAILLAUX - 34980), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « UNE TOUCHE D'OPTIMISME », le mardi 11 août à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 2 000 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 39
N° 52 du 9 juillet 2020 relative la tarification pour les 13 spectacles de FESTIV'ÉTÉ qui auront lieu du 11/07/2020 au 22/08/2020. Tarif d'entrée : 2 € et gratuité pour les moins de 12 ans.	P. 40
N° 53 du 10 juillet 2020 relative à une convention partenariale avec « L'OFFICE DE TOURISME DES BARONNIES EN DRÔME PROVENCALE », pour la vente des billets des concerts de FESTIV'ÉTÉ au Théâtre de Verdure. Durée : du 11/07/2020 au 22/08/2020. Sans contrepartie financière.	P. 42
N° 54 du 10 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « AKEMYS », le mardi 11 juillet à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 055 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 43

N° 55 du 10 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « WESTERNE BELL », le mardi 14 juillet à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 055 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 44
N° 56 du 10 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « LEZ'ARTS COLLECTIFS » (MONTE LIMAR - 26200), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert des groupes « BIG EASY » et « THE MEMORY BOX », les samedi 1 ^{er} juillet et mardi 18 août 2020 à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 950 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 45
N° 57 du 15 juillet 2020 relative à la signature d'un avenant n°2 au bail administratif à intervenir avec l'Entreprise « LRM CONCEPT BOIS » pour la location de l'atelier n°1 de la Pépinière d'Entreprises, d'une superficie de 124,61 m ² . Durée : un an à compter du 6 mai 2020. Loyer mensuel : 500 € charges comprises.	P. 46
N° 58 du 15 juillet relative au renouvellement du contrat de bail avec l'Entreprise de formation « INFREP » (MONTE LIMAR - 26200) portant sur un local professionnel sis 34, avenue Paul Laurens à Nyons, d'une superficie de 34 m ² . Durée : un an à compter du 1 ^{er} /08/2020. Loyer mensuel : 220 € charges comprises.	P. 47
N° 59 du 16 juillet 2020 relative à un avenant au marché avec la Société « CP2S » (MONTE LIMAR - 26200), pour une mission CSPS portant sur les travaux de construction de la Maison des Huiles et des Olives de France. Cet avenant concerne une augmentation du volume de travail du fait de la crise sanitaire liée au COVID 19. Dépense supplémentaire : 1 105 € H.T.	P. 48
N° 60 du 16 juillet 2020 relative à un avenant au marché avec la Société « CP2S » (MONTE LIMAR - 26200), pour une mission CSPS portant sur les travaux de réhabilitation et d'extension de la Maison de Pays. Cet avenant concerne une augmentation du volume de travail du fait de la crise sanitaire liée au COVID 19. Dépense supplémentaire : 1 380 € H.T.	P. 49
N° 61 du 17 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « BROUHABA FABRIK » (VALENCE - 26000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « EMMA IN WONDERLAND », le samedi 18 juillet à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 900 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 50
N° 62 du 17 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « BROUHABA FABRIK » (VALENCE - 26000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « MIMOSSA », le samedi 25 juillet à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 000 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 51
N° 63 du 17 juillet 2020 relative à un contrat un avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « THE YELLBOWS », le samedi 15 août à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 793,49 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 52
N° 64 du 17 juillet 2020 relative à un contrat avec l'Association « LES BANDITS MANCHOTS » (LA PIERRE - 38 570), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « PICKY BANSHEES », le samedi 22 août à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 793,50 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 53
N° 65 du 27 juillet 2020 relative à un contrat avec la Société « APAVE DROME ARDECHE BATIMENT » (VALENCE - 26905) pour les missions de Contrôle Technique portant sur l'extension d'un bâtiment communal. Dépense : 2 980 € H.T.	P. 54
N° 66 du 27 juillet 2020 relative à un marché à bons de commande avec la SARL « ROUSTAN ELAGAGE » (CHAMARET - 26230), portant sur l'élagage, l'abattage et le dessouchage d'arbres de la ville. Durée : un an (reconductible deux fois). Dépense : 29 540 € H.T. (montant annuel minimum : 5 000 € H.T. et maximum : 18 000 € H.T.).	P. 55
N° 67 du 31 août 2020 relative à un contrat avec le groupe « BUSKER GANG » (VALENCE - 26000), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour un concert, le mardi 28 août à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 916,83 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 56
N° 68 du 7 août 2020 relative à une convention de droit d'usage du domaine privé avec le Syndicat Mixte « ADN DROME ARDECHE NUMERIQUE » (ALIXAN - 26300) pour l'installation d'équipements de communications électroniques au lieudit Les Fonts. Parcelle empruntée : Section AY n° 81. Ladite convention est établie à titre gratuit.	P. 57
N° 69 du 7 août 2020 relative à un contrat avec la structure « GROOVE ETC » (TOURNUS - 71700), dans le cadre de FESTIV'ÉTÉ pour le concert du groupe « LAMUZEGUEULE - LMZG », le samedi 8 août à 21 heures 30 au Théâtre de Verdure. Dépense : 2 300 € T.T.C. Tarif : 2 € (gratuité pour les moins de 12 ans).	P. 58
N° 70 du 26 août 2020 relative au contrat de bail avec « l'ETAT » portant sur des locaux à usage de bureaux, sis au Groupe Scolaire de Meyne, d'une superficie de 182,84 m ² répartie sur deux niveaux de même surface, au profit de « l'INSPECTION ACADEMIQUE de NYONS ». Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} juillet 2019. Loyer annuel non révisable : 6 000 €. A l'issue du bail, l'occupant devra libérer l'un des deux niveaux.	P. 59

N° 71 du 27 août 2020 relative à un avenant au marché à bons de commande avec l'Entreprise « DEKRA INDUSTRIAL » (VALENCE – 26000) portant sur les vérifications périodiques des bâtiments communaux, engins, harnais, portails, ascenseurs et visite triennale SSI de la ville. L'avenant concerne l'ajout d'un local supplémentaire à la liste des bâtiments communaux à vérifier. P. 60
Dépense : 60 € H.T. par an.

ARRETES

N°79 du 2 juillet 2020 portant instauration d'un périmètre de sécurité autour du tilleul sis sur la ZAC du Grand Tilleul, interdisant l'accès au public autour de cet arbre, à compter du 2 juillet 2020 pour une durée indéterminée P. 62

N° 80 du 8 avril 2020 portant réglementation des conditions d'accès au Parc Aquatique pour la saison 2020 P. 63

N° 82 du 6 juillet 2020 portant tranquillité publique dans le Centre-Ville de NYONS, du 6 juillet au 31 décembre 2020 inclus P. 65

N° 92 du 7 août 2020 portant règlement intérieur du Parc de Loisirs Aquatiques Nyonssoleiádo P. 66

* * * * *